



HAL
open science

La fosse et l'équidé de “ La Folie ”, Poitiers, Vienne.

Yaramila Tchérémissinoff, Yann Béliez, Christophe Ranché

► **To cite this version:**

Yaramila Tchérémissinoff, Yann Béliez, Christophe Ranché. La fosse et l'équidé de “ La Folie ”, Poitiers, Vienne.. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 2005, *Préhistoire du Sud-Ouest*, 11, p. 1-16. hal-01577406

HAL Id: hal-01577406

<https://hal.science/hal-01577406>

Submitted on 25 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Yaramila Tchérémissinoff

INRAP et UMR 8555

Base archéologique

ZAC Champ Pinsons, 31650 Saint-Orens-de-Gameville

Yann Béliez

EHESS – UMR 8555

39 Allées Jules Guesde, 31000 Toulouse

Christophe Ranché

INRAP

Base archéologique

ZAC Champ Pinsons, 31650 Saint-Orens-de-Gameville

La fosse et l'équidé du site de « La Folie », Poitiers, Vienne.



Résumé : Le présent article concerne les indices d'occupations protohistoriques découverts dans la banlieue nord de la ville de Poitiers (Vienne, France), au lieu-dit « La Folie ». Il aborde plus précisément l'étude d'une structure à la morphologie très particulière, dont nous pensons qu'elle était vouée au collectage de l'eau issue des ruissellements de pente. Cette structure, qui a livré du mobilier se rapportant au premier âge du Fer, recelait en son fond le squelette complet et cohérent d'un Equidé. Il avait été plutôt rejeté que « disposé ». Sa présence pourrait donc d'avantage relever d'un souci sanitaire que d'une préoccupation symbolique.

À travers une restitution de l'analyse et une démarche comparative, l'accent est donc mis sur le fonctionnement de cette structure, mais aussi sur son insertion au sein de ce site qui recèle, par ailleurs, un enclos, des silos et différents plans de bâtiments. Au-delà, il est naturellement question du site lui-même et de son intégration dans le contexte chronoculturel régional.

Mots clés : Fosse de collectage, Equidé, village, enclos, Bronze final, premier âge du Fer.

Resumen : El presente estudio trata de los índices de ocupaciones protohistóricas descubiertos al norte de la ciudad de Poitiers (Vienne, Francia) en un lugar llamado « La Folie ». Este artículo estudia más particularmente una estructura de morfología muy particular : pensamos que estaba utilizada para la recuperación de agua escurrida sobre una pendiente. Esta estructura, que contenía un mobiliario característico a la primera Edad de Hierro, entrañaba en su fondo un esqueleto completo y coherente

de un équido. Fue más bien arrojado que « dispuesto ». Su presencia sería es debida probablemente a una preocupación más bien higiénica que simbólica.

Combinando un estudio analítico y una gestión comparativa, subrayaremos en primer lugar el funcionamiento de esta estructura, pero también su inserción en el seno de este emplazamiento que recela, entre otras cosas, un recinto, silos y diferentes planos de construcciones. Más adelante, se trata naturalmente de este emplazamiento en propio y de su integración en un contexto cronocultural regional.

Palabras claves : Fosa colectora, équidos, pueblo, recinto, Edad del Bronce final, primero Edad del Hierro.

Abstract : The present article deals with signs of protohistoric occupations discovered in the northern suburbs of the French town of Poitiers, in a place known as « La Folie ». It concentrates in particular on a singularly shaped structure, which we think was used to collect water from rivulets. At the bottom of this structure, which contains furnishings from the Early Iron Age, was found a complete, coherent skeleton of an equid. It would seem to have been discarded rather than « disposed » and its presence is probably due to sanitary rather than symbolic concerns.

Through restitution and comparative analysis, the emphasis is placed on the workings of this structure and its role within this site, which also contains an enclosure, some silos and buildings with varying layouts. The wider context of the site itself and its integration into the local chronocultural context is also discussed.

Key-words: catchwater drain, equidae, village, enclosure, Late Bronze Age, Early Iron Age.

I. DONNÉES

I.1 Cadre de l'intervention

Les sites archéologiques au lieu-dit « La Folie » sont localisés dans la banlieue nord de Poitiers (fig. 1), sur la rive gauche du Clain. Ils ont été découverts à l'occasion d'un diagnostic archéologique (travaux AFAN¹) préalable à la construction d'une station d'épuration (Communauté d'Agglomération de Poitiers). La plus ancienne occupation concerne un habitat moustérien qui a été fouillé sous la direction de Laurence Bourgnion (Bourgnion *et al.*, 2002). Les autres occupations, dont les indices ont été remarqués sur une surface d'environ 4000 m², relèvent de la Protohistoire au sens large et leur fouille a été placée sous notre direction (Tchéremissoff *et al.*, 2000).

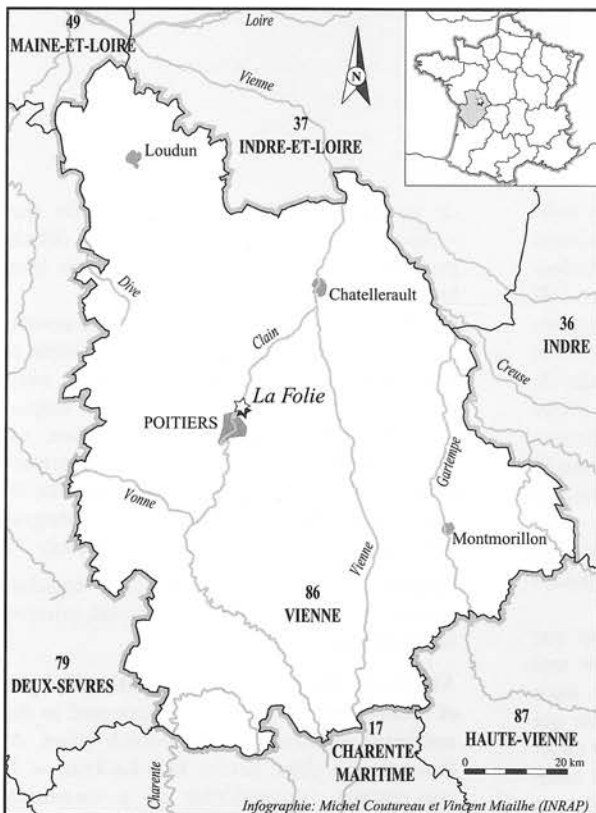


Fig. 1 – Localisation du site. (Infographie : M. Coutureau, V. Miaillhe, INRAP).

On peut distinguer 3 ou 4 phases sur l'emprise. La première est matérialisée par la présence ténue de quelques tessons se rapportant à la fin du Néolithique, qui ont été récoltés dans des fosses et des négatifs de poteaux (st. 96 ; 114 (21) ; 34 ; 35). La deuxième occupation, possiblement contemporaine de la précédente, est matérialisée par une sépulture campaniforme exceptionnelle, se rapportant aux expressions rhénanes de cette culture (Campaniforme AOO). Elle

a déjà fait l'objet d'une présentation d'actualité (Tchéremissoff, Fouéré, Salanova, 2000) et sera prochainement intégrée au sein d'une publication synthétique sur ce thème. L'occupation la plus récente se rapporte à la fin de l'âge du Bronze et/ou au début de l'âge du Fer (st. 4, 62, 16). L'une de ses structures et son contenu en particulier sont l'objet du présent article.

I.2 Présentation

Toutes les structures observées consistent exclusivement en des structures fossoyées (fig. 2), car les ruissellements n'ont laissé aucune chance aux sols archéologiques. La puissance de cette érosion n'est pas quantifiable, d'autant plus qu'elle n'a pas affecté la surface de manière homogène². Globalement le profil sédimentaire superficiel se compose d'une couverture arable qui n'excède pas 0,40 m (N1), surmontant un niveau dense en granules calcaires issus de la décarbonatation (N2), voire exclusivement concrétionné. Son épaisseur varie de 0,05 m au sud-ouest, à 0,50 m au nord-est de la surface, c'est-à-dire suivant le léger pendage du terrain en direction du cours actuel du Clain. Le niveau sous-jacent, dont l'épaisseur varie de 0,50 m à 1 m, est un limon sableux à filaments calcaires au sein duquel s'intercalent des lits sablo-gravillonneux (N3). Il repose sur un limon argileux bien plus fin et homogène, compact à très compact (N4). Pour l'ensemble du site, seule une dizaine de structures était conservée au-delà de 0,70 m et seule la fosse 4 atteignait le niveau 4.

Toutes les structures ont été entièrement fouillées. Malgré cela, la grande majorité d'entre elles n'a pu faire l'objet d'une attribution chronologique faute de mobilier. Par ailleurs, les comblements ayant tous été homogénéisés par les ruissellements, seuls des éléments détritiques ont parfois permis de qualifier le caractère progressif ou différé des remplissages. En conséquence, à l'exception notable de la sépulture campaniforme et de la structure 4, les autres attributions demeurent floues et les articulations incertaines.

II. LA FOSSE 4

Le plan initial de cette structure (fig. 3 et 4), un plan oblong d'environ 1,70 m par 1,50 m, évoquait une seconde sépulture. En effet, il présentait une surface comparable, mais aussi une orientation longitudinale assez proche (nord-est/sud-ouest). A une profondeur d'environ 0,50 m de nombreuses dalles calcaires, souvent marquées par la chaleur, sont apparues dans le comblement. Ces éléments dont la taille varie de - 0,20 m à - 0,50 m étaient groupés aux extrémités sud-ouest et nord-est de ce niveau. Les dalles

¹ Diagnostic Jean-Christophe Bats, puis évaluation David Colonge.

² Concernant le cadre géologique, voire Deloze, *in* : Bourgnion, *et al.*, 2002 (chap. II).

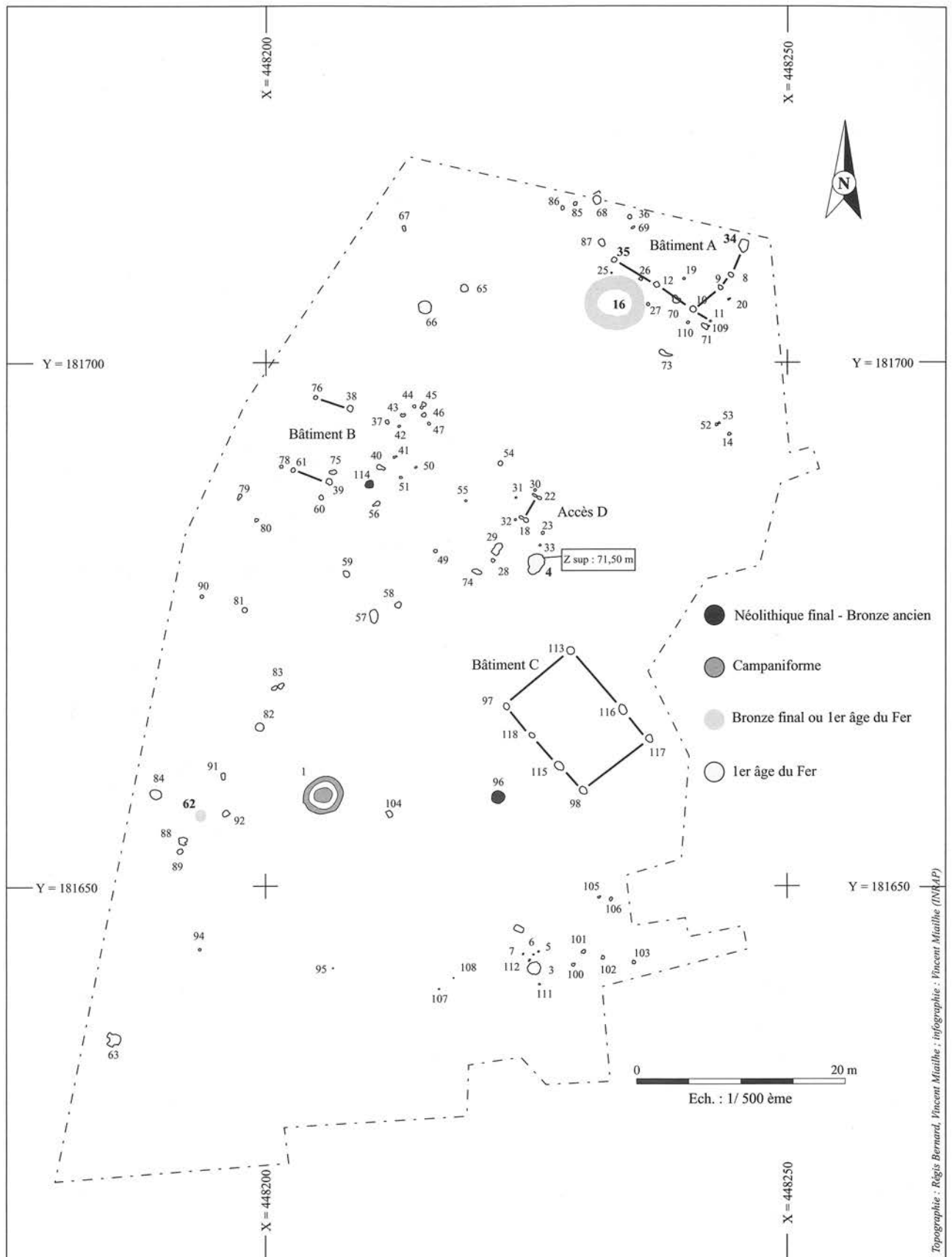


Fig. 2 – Localisation des structures. (Topographie : R. Bernard ; Infographie : V. Miaillhe, INRAP).

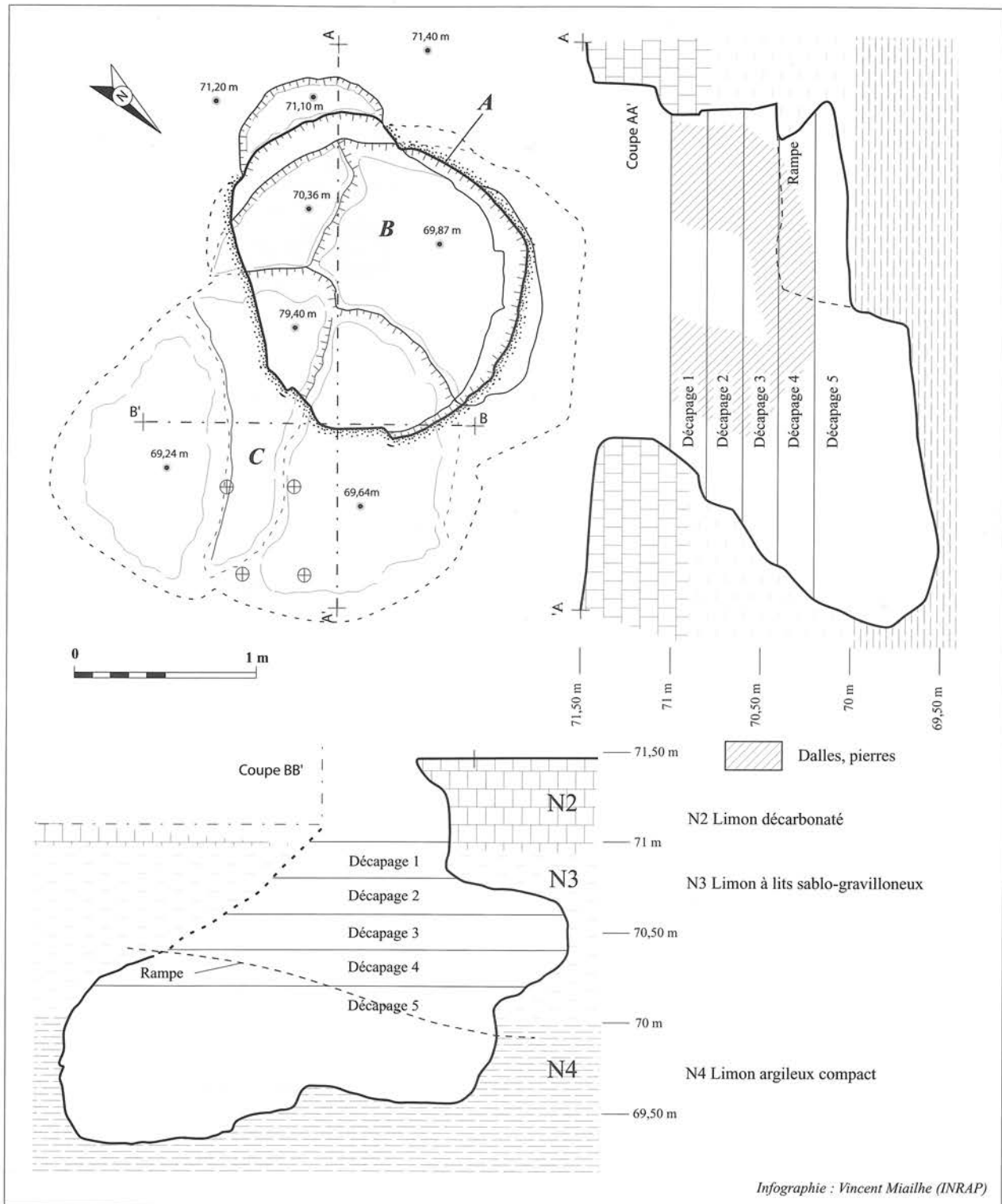


Fig. 3 – La fosse 4, plan et profils. (Infographie : V. Mialhe, INRAP).

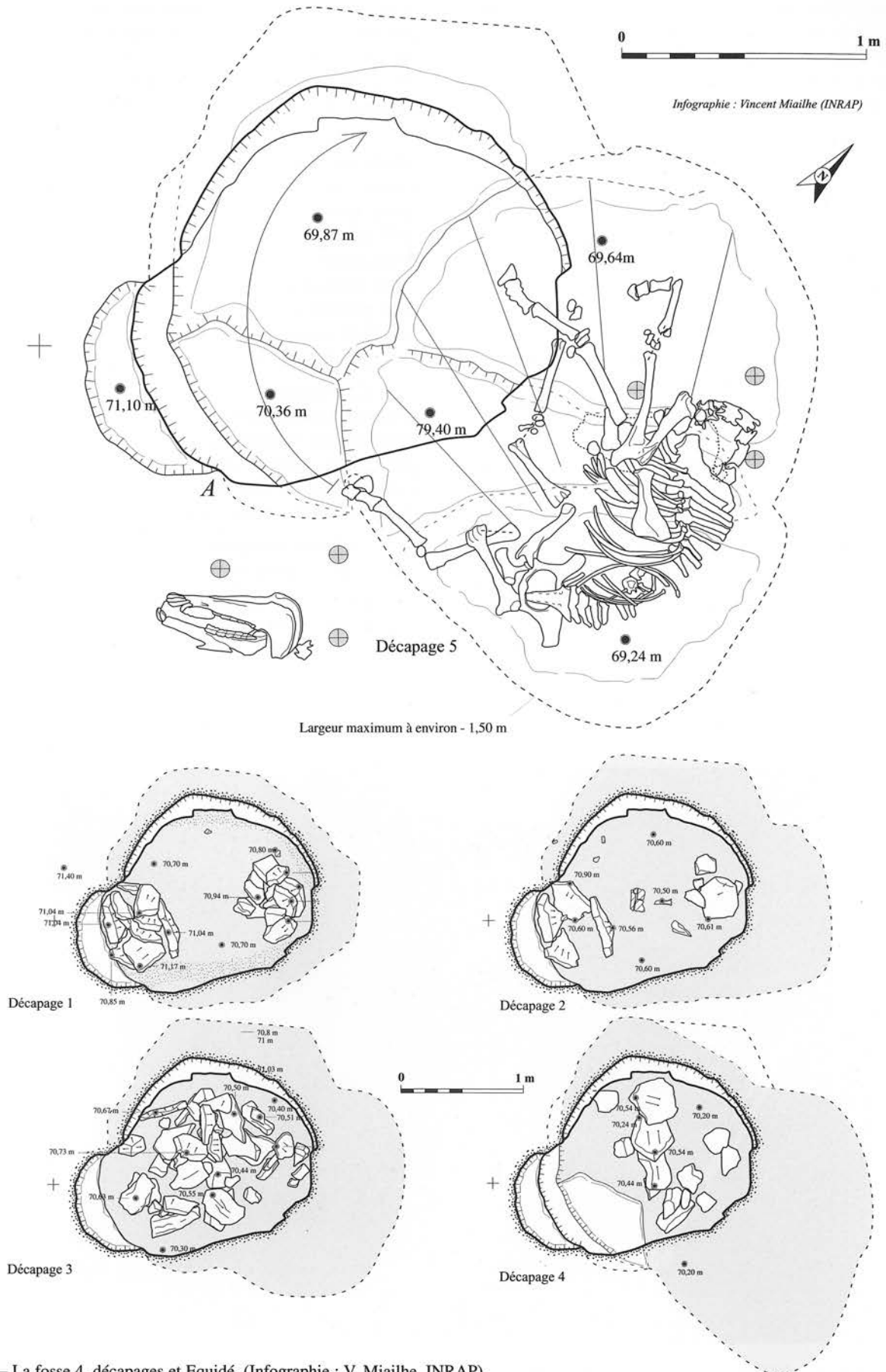


Fig. 4 – La fosse 4, décapages et Equidé. (Infographie : V. Mialhe, INRAP).

septentrionales présentait un pendage en direction du centre de la fosse et certaines dalles de la concentration méridionale étaient même « verticalisées », comme si l'ensemble formait un petit coffre ou un grand dispositif de calage (fig. 5).

Les deux décapages suivants (2 et 3) ont commencé à livrer du mobilier (faune, céramique) et encore davantage de dalles, cette fois surtout centrées dans le comblement (fig. 6). Le tout évoquait désormais un apport dans une fosse en cours de remplissage (comblement en cuvette) ou l'affaissement d'une superstructure suite à la disparition d'un volume interne. A la base du 3^e décapage, vers - 0,70 m, on pouvait également remarquer la présence d'un sédiment plus riche en particules calcaires contre la paroi, voire de véritables bourrelets compacts issus de sa dégradation dans des poches de vide ménagées lors du tassement sédimentaire.

A partir du 4^e décapage, la paroi s'est encore évasée, presque à l'horizontale en direction de l'est. Le sédiment s'est alors considérablement enrichi en tessons et en charbons, alors que les pierres étaient de moins en moins nombreuses. Ce comblement très foncé d'aspect organique est demeuré le même pour tout le reste du volume.

Concernant sa morphologie, la fosse présentait la conception suivante :

- ce que nous nommerons « le puits d'accès », déjà décrit (A, plan initial, décapage 1 à 3, fig. 3 et 4), se

situait à l'aplomb d'une banquette, ou rampe, ménagée lors de l'excavation de la structure. Il perforait le niveau à concrétions calcaires sur environ 0,50 m (N2), puis s'évasait en direction de l'est au contact du sédiment plus meuble du niveau 3 (N3) ;

- « La rampe », située contre la paroi sud-ouest, offrait un pendage un peu irrégulier (B). Elle était formée au sud par une première marche abrupte, d'une hauteur de 0,30 m et d'une surface d'environ 0,40 m². Le palier inférieur se développait en pente douce jusqu'à la paroi opposée, au nord, dans un sédiment beaucoup plus argileux et compact (N4). Son plan général formait une demi-lune, puisque la limite orientale, recrusée, composait en fait la bordure de la fosse proprement dite ;

- Ce volume (C) se trouvait donc décentré de l'accès et presque complètement couvert par le surplomb sédimentaire. Sa base offrait un plan oblong de 1,80 m par 2,50 m, soit une surface de 4,50 m². Il était aplani, mais présentait tout de même une pente régulière depuis la rampe, c'est-à-dire d'ouest en est.

La hauteur conservée maximale de cette structure était un peu supérieure à 2 m.

Lors du dégagement du volume inférieur, la densité des déchets s'est encore accrue. Enfin, plusieurs côtes d'un grand animal sont apparues. Elles étaient parallèles entre elles, ce qui augurait une connexion ou tout au moins une liaison anatomique partielle. En fait, nous avons pu dégager la totalité du



Fig. 5 – La fosse 4, décapage 1. (Photo : Y. Tchérimissinoff, INRAP).



Fig.6 – La fosse 4, décapage 3. (Photo : Y. Tchérémissinoff, INRAP).

squelette globalement en connexion d'un Equidé³ (fig. 7 et 8). L'animal était couché sur le flanc droit, la tête coincée sous le thorax. Les membres, qui reposaient de manière asymétrique, étaient étendus ou semi-fléchis.

Les os ne présentaient pas de traumatismes. L'un d'entre eux a fait l'objet d'une date ¹⁴C, qui est tout à fait cohérente avec les données chronoculturelles livrées par la céramique contenue dans le comblement sus-jacent (cf. *infra* chap. V), soit (GrN-26030) : 2520 ± 35BP, -800 à -510 av. J.-C⁴.

II.1 Lecture

La présence de l'Équidé au fond de cette structure soulève quelques questions concernant la qualification de ce dépôt.

On constate tout d'abord que le squelette était complet et présentait une bonne cohérence anatomique. En effet, sa position se décrypte facilement, elle ne semble pas vraiment relever d'un souci d'agencement (tête coincée sous le rachis, positions anarchiques des membres).

On relève par ailleurs de nombreux déplacements. La grande majorité d'entre eux se limite au volume corporel, notamment ceux de la région thoracique, mais d'autres sont plus significatifs. C'est le cas des

disjonctions carpo-métacarpienne gauche, tarso-métatarsienne droite et fémoro-tibiale gauche, qui s'effectuent nettement hors des limites initiales des membres de l'animal.

Le comblement, très riche en éléments détritiques (pierres chauffées, charbons et débris de céramique) présente une bonne homogénéité, il a très probablement été mis en place en une seule fois. L'Équidé reposait directement au contact du fond de l'excavation, la fosse était donc vide et propre lors du rejet de l'animal. Ce rejet a donc dû suivre de très peu la désaffectation de la fosse, voire peut-être la motiver. Sa présence pourrait donc relever d'un acte sanitaire. Cependant, les déplacements osseux décrits sont problématiques dans le cadre de cette proposition. En effet, la taille des os concernés ainsi que l'amplitude des mouvements ne permettent pas vraiment d'impliquer des animaux fouisseurs, ou d'éventuelles poches de vide, dans ces déplacements. Ils révèlent en conséquence plutôt un temps assez long entre le rejet de la dépouille et le comblement sus-jacent, qui a dû intervenir alors que le processus de décomposition était déjà bien avancé, ce qui paraît a priori incompatible avec une mesure d'hygiène. Il pourrait donc s'agir d'un geste anecdotique, mais il n'est pas vraiment possible de trancher.

³ Il s'agit peut-être d'un âne ou d'un hybride, selon l'étude menée par Séverine Braguier, qui devait être initialement intégrée à cet article, et sera, nous l'espérons, prochainement publiée.

⁴ (95.4 % de probabilité, References - Atmospheric data from Stuiver *et al.* (1998); OxCal v3.5 Bronk Ramsey (2000); cub r:4 sd:12 prob usp[chron].



Fig. 7 – La fosse et l'Equidé. (Photo : Y. Tchérémissinoff, INRAP).

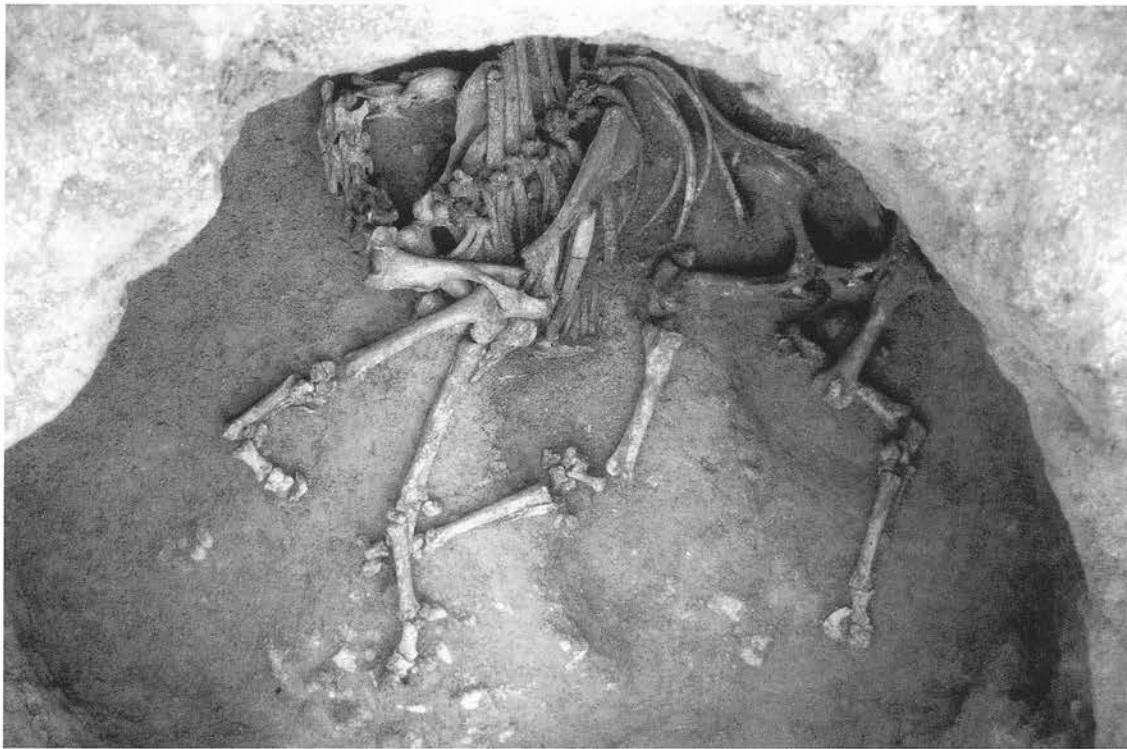


Fig. 8 – L'Equidé. (Photo : Y. Tchérémissinoff, INRAP).

III. LA STRUCTURE 4 : UNE FOSSE DE COLLECTAGE PROTOHISTORIQUE ?

III.1 Éléments de réflexion

L'interprétation fonctionnelle de la structure 4 n'est pas évidente. Datée chronologiquement du premier âge du Fer, cette structure excavée de grand volume comprend des aménagements internes peu connus pour la Protohistoire.

Les nombreux écoulements d'eau qu'a subis cette terrasse alluviale sont peu favorables à la conservation des denrées périssables en sous-sol. Aussi pourrions-nous formuler une autre interprétation en utilisant cette contrainte hydrologique.

III.2 Un relief et un contexte géologique favorable aux infiltrations souterraines

En plaine alluviale, les eaux qui circulent dans le réseau hydrographique proviennent essentiellement des précipitations pluvieuses. Celles-ci sont en partie interceptées par la végétation qui permet une évaporation directe (fig. 9). L'excédent gagne la nappe phréatique quand le substrat local le permet où il circule de manière oblique et à faible profondeur vers le bas des versants. Il s'agit de l'écoulement hypodermique. Dans les régions boisées, ces écoulements hypodermiques sont « tamponnés » par la présence de la végétation, puisque l'essentiel de l'eau passe par une série de « réservoirs » qui diffèrent l'écoulement par rapport à la période des précipitations. Ces écoulements peuvent ainsi alimenter le sous-sol de la plaine de manière permanente (Bravard, Salvador, 1999).

En ce qui concerne le site de « La Folie », l'importance des phénomènes de décarbonatation montre qu'il a subi de nombreux ruissellements à la fois en surface (N2), mais aussi en sous-sol (N3). La structure 4, qui est le plus profond des aménagements fouillés, a donc dû subir une inondation périodique.

III.3 Des aménagements élaborés dans un contexte favorable aux infiltrations

Cette structure a fait l'objet d'un soin particulier dans ses aménagements internes.

La structure se compose pour rappel :

- d'un puits d'accès (A) dont l'embouchure est de faible ouverture, principalement excavée dans un niveau dense, très concrétionné (N2) ;

- d'une rampe d'accès (B) constituée de trois paliers excavés dans un limon à litages sablo-gravillonneux (N3). Le dernier palier se présente sous la forme d'une rampe améliorée facilitant les déplacements d'un homme contre la troisième partie de la structure ;

- d'une fosse (C), à la paroi évasée en direction de l'est, qui forme la partie fonctionnelle de la structure et qui est creusée dans le limon argileux homogène (N4).

Cette partie se trouve ainsi désaxée du puits d'accès et recouverte du plafond sédimentaire ce qui permet de limiter les pollutions venant de l'extérieur (éléments organiques) et de maintenir de meilleures conditions de conservation (obscurité et température).

L'étude de la dynamique de comblement n'a pas permis de déceler la présence d'un système obturant ou protégeant l'embouchure du puits. Nous pouvons tout de même supposer qu'il existait une couverture en matière périssable (fixe ou amovible) permettant un confinement maximum.

III.4 Un collectage horizontal, le principe de la retenue d'eau

Ce qui devient un inconvénient majeur pour le stockage des denrées périssables se transforme en une source d'approvisionnement en eau.

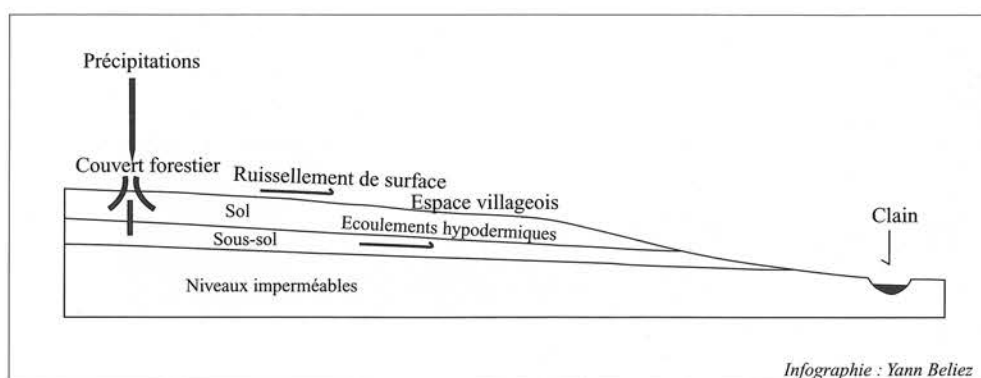


Fig. 9 – Origines des écoulements à l'échelle du bassin versant (d'après Bravard, Salvador, 1999). (Infographie : Y. Béliez, EHESS-UMR 8555).

L'eau issue des précipitations s'infiltré dans le sous-sol perméable et se retrouve, dans un second temps, retenue sur des niveaux plus imperméables. Le pendage des couches géologiques provoque alors le ruissellement entre les deux interfluves (fig. 10).

Dans le cas de la structure 4, l'eau qui circule, résurge temporairement dans la fosse (C, N4), elle pourra être ainsi collectée et peut-être stockée. Si l'accumulation est trop importante, le trop plein reprendra son écoulement dans les niveaux supérieurs (N3) garantissant un cycle de renouvellement.

III.5 Un stockage limité mais à proximité des unités d'habitat : une technique de collectage très ancienne

Il est impératif d'écarter les notions modernes touchant à la notion « d'efficacité » induisant un stockage important et/ou permanent. Il faut plutôt imaginer des écoulements tenus qui viendraient remplir « la retenue d'eau » selon la fluctuation des ruissellements et des conditions climatiques. Bien que cette technique de collectage puisse paraître peu efficace, elle reste néanmoins un moyen de limiter la charge de travail liée au transport de l'eau, malgré la proximité d'une ressource active, en l'occurrence la rivière du Clain dont la berge actuelle se situe à environ 150 m du site.

Cette technique de collectage est connue, même si elle reste peu documentée. Par exemple, on peut citer une structure datée du Néolithique final sur le site de l'Horte à Tourouzelle (Aude). Elle présente un plan ovalaire de 3 m par 2 m et un fond incliné dont la profondeur conservée varie de - 0,50 m à - 1,50 m au nord. Cette partie la plus profonde présente même un surcreusement de 0,20 m, dont le diamètre n'excède pas 0,50 m, qui constitue la zone active de la structure.

La paroi longitudinale orientale a été soigneusement parementée. Au nord, ce mur interne présente des paliers qui permettent d'accéder à la zone active en limitant les pollutions issues des circulations lors des collectes (Guilaine, Coularou, Briois, 1995).

III.6 Conclusion

En se plaçant dans une problématique liée à l'acquisition de l'eau, les contraintes que peuvent représenter les ruissellements peuvent donc également constituer un atout important au sein d'un espace villageois. En effet, ils ont dû permettre bien souvent de pallier les problèmes d'accessibilité des nappes phréatiques permanentes et de restreindre le coût d'acquisition que représente la chaîne opératoire de l'eau (Yann Béliez, diplômé en cours).

Sur le site de « La Folie », la morphologie particulière de la structure 4 et le contexte géologique argumentent bien en faveur de cette technique de collectage de l'eau par ruissellement, une technique hydraulique encore peu documentée pour la Protohistoire du Sud de la France.

IV. LES AUTRES STRUCTURES

IV.1 Les bâtiments

D'autres structures peuvent peut-être se rapporter à l'occupation matérialisée par la fosse 4. C'est le cas de nombreux négatifs de poteaux, qui trahissent la présence de trois ou quatre bâtiments (fig. 11) :

- le bâtiment A (st. 34 ; 35 ; 8 ; 9 ; 10 ; 12 ; 20 ; 25 ; 11 ; 19 ; 109 ; 110) ;
- le bâtiment B (st. 38 ; 39 ; 61 ; 76) ;
- le bâtiment C (st. 97 ; 98 ; 113 ; 115 ; 116 ; 117 ; 118).

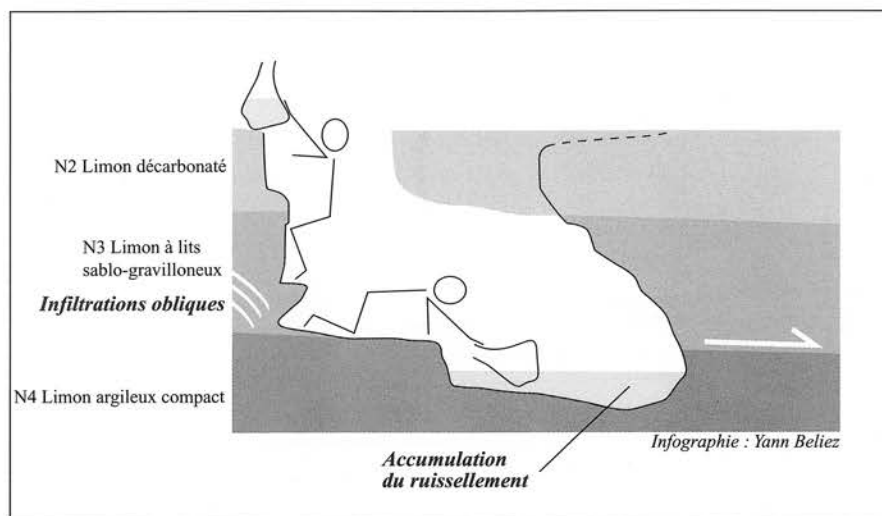
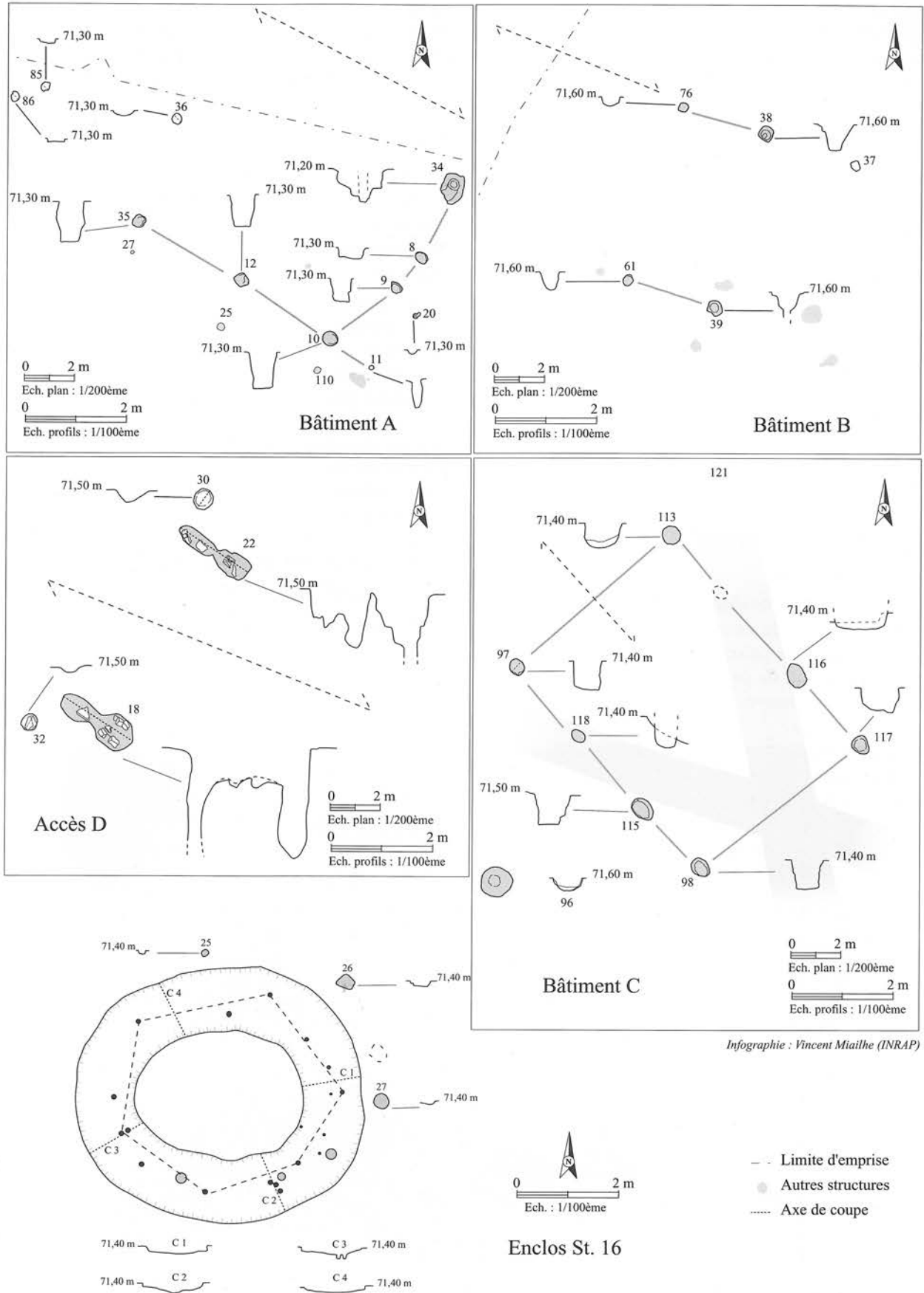


Fig. 10 – Proposition de fonctionnement de la fosse 4. (Infographie : Y. Béliez, EHESS-UMR 8555).



Infographie : Vincent Miaïlthe (INRAP)

Fig. 11 – Les bâtiments et l'enclos st. 16. (Infographie : V. Miaïlthe, INRAP).

Ces bâtiments sur armature de bois présentaient sensiblement les mêmes modules d'écartement entre leurs poteaux (3 m à 4 m, et 8 m pour les murs pignons), des négatifs aux diamètres proches et les mêmes axes d'orientation longitudinale (nord-ouest/sud-est) : ils se rapportent donc sans doute à une même occupation. L'identification des 4 murs du bâtiment « C » permet de calculer une surface de 22 m² et le mur pignon du bâtiment « A » recelait deux petits poteaux centrés et un peu avancés (8 et 9). Ils évoquent un accès et/ou un soutien au faîte pour un toit à deux pentes.

- L'accès D (st. 18 ; 32 ; 22 ; 30)

Cette structure était localisée à proximité de la structure 4. Il s'agit de deux doubles trous de poteau assez profonds, présentant un plan en serrure, (1 m par 0,40 m) et couplés chacun à une cupule (env. 0,25 m de Ø). Cet ensemble, qui constituait probablement les vestiges d'un accès, se développait dans un axe longitudinal qui est exactement celui du bâtiment A. Il évoque donc un autre bâtiment, mais pourrait aussi avoir intégré un système palissadé (enclos, clôture...).

IV.2 La fosse 62

Cette fosse était localisée au sud-ouest de l'emprise, à une dizaine de mètres de la sépulture campaniforme (fig. 2). Elle présentait un volume sub-cylindrique, un diamètre un peu oblong d'environ 1 m et une profondeur conservée sur 0,25 m. Elle recelait des

éléments détritiques et notamment de nombreux tessons se rapportant à au moins deux vases. Les pièces étaient essentiellement groupées dans le quart sud-est du creusement, parmi des galets chauffés.

Les autres fosses n'ont pas pu faire l'objet d'attributions chronologiques fiables.

IV.3 L'enclos, structure 16

Sur la base de sa morphologie et des quelques tessons récoltés cette structure pourrait être un peu plus ancienne que les structures 4 et 62 (cf. *infra*, chap. V).

Il s'agit d'un fossé d'enclos sub-circulaire légèrement oblong (fig. 11 et 12), d'une dimension externe de 5,70 m par 5,15 m et d'une largeur maximum de 1,20 m. Il était très arasé, sa profondeur conservée n'excédait pas 0,20 m. On pouvait néanmoins remarquer une paroi périphérique très abrupte, ainsi qu'une série de creusements lisibles dans le fond légèrement incurvé du fossé. La majorité de ces éléments était assez calibrée : environ 0,15 m de diamètre pour une profondeur de 0,10 m. Ces petits négatifs de poteaux marquaient un système palissadé léger, formant un plan clairement hexagonal. Trois creusements un peu plus larges étaient localisés dans la portion méridionale du fossé, mais on ne peut affirmer qu'ils fonctionnaient bien avec l'enclos. C'est aussi le cas des négatifs de poteau 25 à 27, qui jouxtent la structure au nord-est et semblent plutôt en relation avec le bâtiment A.

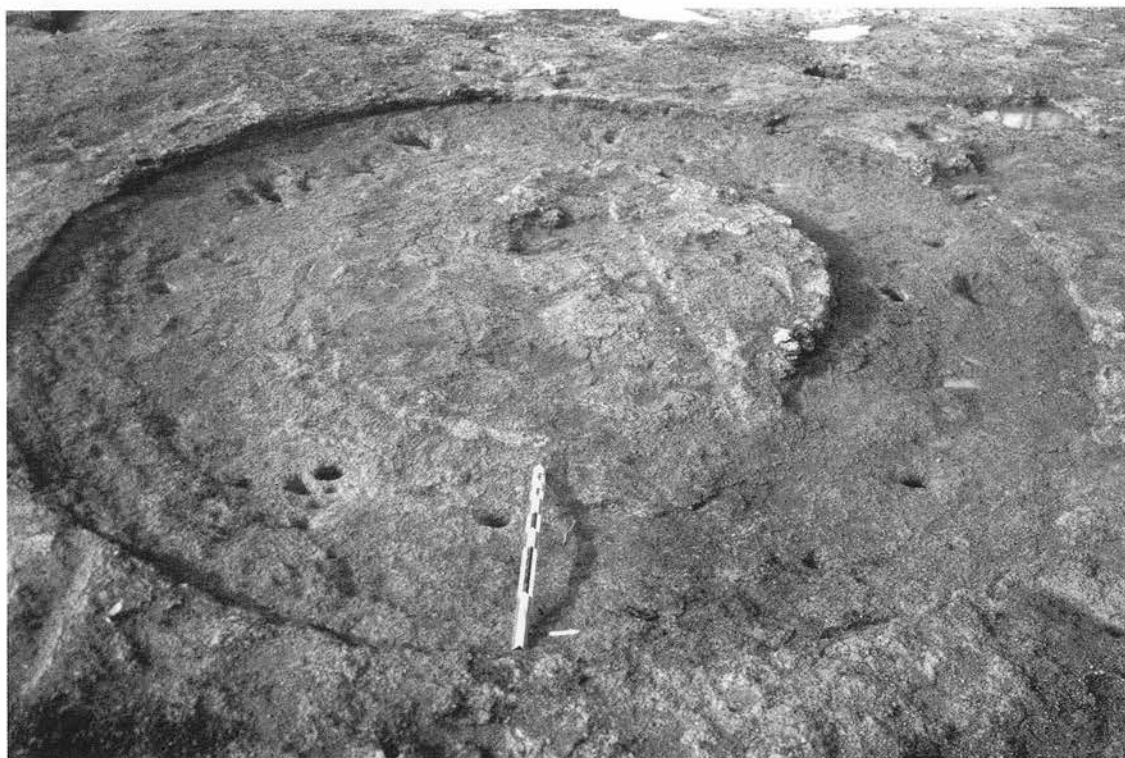


Fig. 12 – L'enclos st. 16. (Photo, Y. Tchérémissinoff, INRAP).

Concernant la vocation de cette structure, elle semble être symbolique ou funéraire au regard de sa petite dimension. Cependant, aucun élément susceptible de nous éclairer (os, charbons...) n'a pu être remarqué dans le comblement du fossé.

V. LE MOBILIER CERAMIQUE

V.1 Description

La structure 4 a livré de nombreux éléments caractéristiques, appartenant à au moins 19 individus (fig. 13). Les décors consistent principalement en des digitations sur les lèvres ou sur le sommet de la panse (n° 7 à 10 et 12 à 17). Des incisions à la baguette sont également présentes (n° 21 et 11). Les fragments n° 21 et 23 montrent chacun deux cannelures parallèles horizontales. La pièce n° 20 est le seul exemplaire avec un cordon lisse retrouvé à la fouille. L'exemplaire n° 1 est l'unique forme complète exhumée. L'ensemble des éléments est de facture moyenne, seuls les individus n° 1 et 2 présentent un traitement de surface soigné.

La structure 16 a livré 6 éléments caractéristiques dont deux fragments de lèvres facettées (n° 1 et 5 et peut-être le n° 3), le fragment n° 1 montre un départ de panse très arrondie, les fragments 3 et 5 sont des bords. Les éléments n° 6 et 4 appartiennent à des écuelles, l'une (n° 6) présente une lèvre équerre, l'autre une lèvre arrondie. Enfin le vase n° 2 est un vase de stockage avec un bord légèrement rentrant et une lèvre amincie.

Les autres éléments sont issus de la structure 62 qui a livré deux éléments typologiques. Le n° 34 est un fragment de bord dont la lèvre est formée par un « rajout » de pâte sur la panse. Le deuxième élément (n° 37) est un fragment de bord, le col est légèrement éversé, la lèvre est aplatie.

V.2 Comparaisons

Les éléments de la structure 4 trouvent quelques comparaisons en Charente sur le site de Barbezieux « Les Petits Clairons » (Baigl *et al.*, 1999). Les écuelles y sont aussi bien représentées, les éléments reconnus sur le site de Barbezieux montrent des carènes plus marquées que celles de « La Folie », mais les décors ainsi que les formes sont très proches. Les jattes, de type 1 ou 2, sont connues à Barbezieux, de même que les grands vases (n° 9, 8, 10, et 11). Les auteurs datent du HA C jusqu'au HA D2/3-La Tène A en Centre-Ouest la série Barbezillienne (chronologie de Reineke). Le cordon lisse ne trouve pas à notre connaissance d'équivalent régional ; la fosse de Fleury-Les-Aubrais (Loiret), en revanche, en a livré un exemplaire (Simonin, Thibault, 1988, fig. 6 n° 62). Le mobilier de ce site montre des affinités certaines avec celui de « La Folie », ligne horizontale d'incisions obliques en haut de panse, digitations sur lèvre

et-ou panse, cannelures horizontales. Ce site est daté par les auteurs à l'extrême fin du Hallstatt C.

Les éléments de la structure 16 offrent aussi des comparaisons avec le site des « Petits Clairons » de Barbezieux, notamment les deux éléments avec des lèvres facettées (n° 1 et 5, le n° 3 montre un large méplat). La forme n° 1, en revanche, semble se rapprocher des petits vases globulaires connus à Rancogne (Gruet, Roussot-Laroque, Burnez, 1997, n° 16) ou encore à Agris en Charente (Gomez de Soto, 1996, p. 86). Les éléments comme les lèvres facettées, les pieds annulaires, ou les petits vases globulaires (n° 1 de la structure 16) ne se retrouvent pas sur le site de Fleury-Les-Aubrais (Simonin, Thibault, 1988, n° 45).

Le fragment de bord n° 2 appartient à un vase de grande dimension et trouve également un équivalent à Rancogne, mais ce type de forme est généralement très répandu dans les contextes du Bronze final à la fin du premier âge du Fer.

V.3 Discussion

Le matériel exhumé de la structure 4 montre des affinités avec celui de Barbezieux « Les Petits Clairons » (Baigl *et al.*, 1999). Mais l'absence de certains éléments comme les carènes marquées ou les cols hypertrophiés ne nous permet pas d'argumenter en faveur d'une contemporanéité entre ces deux sites. De nombreuses comparaisons sont en revanche possibles avec le site de Fleury-les-Aubrais, aussi bien entre les décors qu'entre les formes rencontrées. Une attribution au premier âge du Fer nous semble donc correcte et va dans le sens des datations avancées pour les deux sites de Barbezieux et Fleury-Les-Aubrais. L'absence de nombreux éléments typologiques par rapport à ces sites de Barbezieux, ou du « Camp Allaric » (Pautreau, 1976) peut être imputée à la faible représentation des éléments céramiques.

La présence des lèvres facettées dans la structure 16 est la marque d'une tradition issue du Bronze final II et III. La forme n° 1, semble se rapporter aux petits vases globulaires de la fin de l'âge du Bronze. Ce type de vases se retrouve à Rancogne (Gruet, Roussot-Laroque, Burnez, 1997), ou encore à Agris (Gomez de Soto, 1996) et sur le site de hauteur du « Camp Allaric » (Pautreau, 1976).

V.4 Conclusions

Le mobilier du premier âge du Fer, s'il ne nous est pas inconnu, reste assez peu représenté localement. Les sites du Camp Allaric (Pautreau, 1976), de Béruges, Vienne (Chabanne, Pautreau, 1986) ou encore récemment le site du « Peuron » à Chauvigny, Vienne (Barbier, 1996) montrent des éléments typologiques appartenant à une phase moyenne du premier âge du Fer, et la transition avec l'époque suivante par

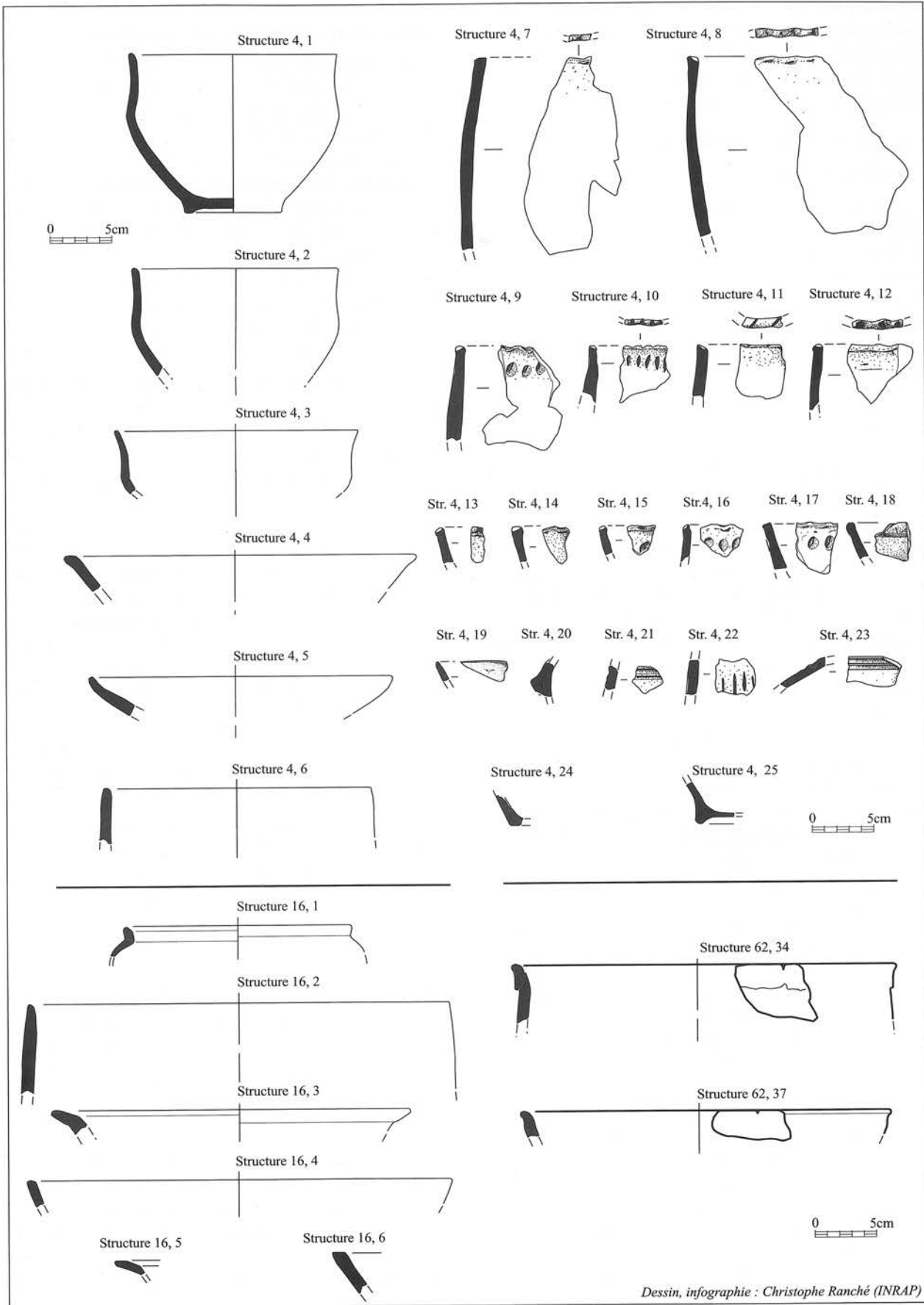


Fig. 13 – La céramique. (Dessin, infographie : C. Ranché, INRAP).

la céramique graphitée et - ou peinte. Les éléments un peu plus anciens, comme les lèvres facettées ou le fragment de petit vase à panse globulaire ne sont représentés que dans la structure 16. La structure 4 montre des formes galbées et si les décors digités sont plus fréquents dans le premier âge du Fer, la présence de digitations sur lèvre est inconnue au Bronze final. Le mobilier très homogène de cette structure montre un rattachement certain au premier âge du Fer tel qu'on le connaît dans le Centre-Ouest (de l'Orléanais jusqu'en Charente). Il semble bien se rattacher à ce qui est connu à Fleury-les-Aubrais, et attribué par les auteurs au HA B2-3/C.

VI. COMPARAISONS, COMMENTAIRES ET CONCLUSION

La structure 4 et son singulier contenu étaient sans doute intégrés à une aire d'habitat, probablement celle matérialisée par les différents plans de bâtiments (A, B, C). Cependant, leurs négatifs de poteaux n'ont pas livré d'éléments attribuables au premier âge du Fer. Les éléments récoltés dans les comblements des structures 34 et 35 (bâtiment A, une fusaïole et un départ d'une anse en boudin), sont même plus anciens. Mais ces « trous » de poteaux ont une profondeur conservée très respectable, ce qui n'est pas le cas de l'enclos et de la plupart des fosses. Si cet « argument » relatif à l'érosion différentielle ne peut être retenu, les plans de ces bâtiments n'évoquent en rien les vastes maisons arteniennes, mais rappellent de nombreux plans de bâtiments du premier âge du Fer, tels que le bâtiment rectangulaire du « Camp d'Allaric » à Aslonnes, Vienne (Pautreau, 1981, p.105 et 106). Il s'agit d'une maison de petite dimension (5 m par 9 m), mais qui présente une armature solide (poteaux de 0,30 à 0,50 m de Ø). C'est également le cas des constructions rectangulaires (4 à 5 m, par 6 à 10 m) du site fortifié du « Coteau de Montigné » à Coulon dans les Deux-Sèvres (Pautreau, 1981 ; 1982, p. 107 à 111), qui est implanté sur la terrasse du Clain et se superpose aussi à une occupation néolithique.

Il est plus que délicat d'évoquer une quelconque organisation spatiale à partir de trois plans de « La Folie », tout au plus, pouvons-nous constater qu'ils forment un triangle équilatéral d'environ 30 m de côtés.

Le caractère exclusivement domestique de cette occupation semble devoir être retenu. En effet, s'il est connu que de petites nécropoles tumulaires jouxtent des espaces villageois au premier âge du Fer (« Camp d'Allaric », « Coteau de Montigné » ou encore site de « Longeville-Plage » en Vendée, Pautreau, 1981, p. 106 et 107), il paraît peu probable que le bâtiment A et la structure 16 aient pu fonctionner ensemble, puisqu'ils se chevauchent presque, surtout si l'on envisage le débordement du toit de la façade sud-

ouest. De plus, les quelques tessons prélevés dans le fossé de l'enclos plaident pour une attribution un peu plus ancienne (Bronze final) et ceux-ci pourraient même être totalement intrusifs au regard de la nature très superficielle du comblement. Quant à la fonction de cet enclos, sa petite taille renvoie plutôt dans le domaine des préoccupations symboliques.

Concernant cette structure particulière qu'est la fosse 4, les comparaisons manquent. Pour la période et la région concernée, on peut éventuellement mentionner le site de « La Viaube à Jaunay-Clan », Vienne (Pautreau, 1981, p. 103), qui a livré une grande fosse dont le diamètre supérieur est de 3,40 m et dont le fond présente une déclivité de - 0,80 m à - 1,45 m.

A propos de la fonction des fosses larges et profondes, l'hypothèse du stockage des denrées alimentaires a généralement la préférence, ce qui a aussi été le cas pour la structure 4 lors de la fouille. Pourtant, les structures liées au collectage de l'eau demeurent encore rarement identifiées, alors que cette ressource est cruciale pour toute installation villageoise. En vue d'optimiser la reconnaissance des structures liées à la gestion de l'eau, il paraît donc intéressant de chercher aussi hors des configurations attendues, à savoir celles des fosses assez étroites et très profondes, de type « puits ». Mais il ne s'agit pas ici d'un exercice de style, car la morphologie de la fosse et la nature du terrain nous paraissent vraiment probantes en vue de proposer un fonctionnement de ce type.

La présence d'un Equidé dans cette fosse soulève quelques interrogations évoquées au chapitre II.1, et la question portant sur le caractère sanitaire ou anecdotique du rejet n'a pas été arrêtée.

Par ailleurs, les Equidés tiennent une place importante au sein des sociétés de l'âge du Fer. Le fait est surtout documenté pour le Nord de la Gaule par Patrice Méniel (Arbogast *et al.*, 2002 ; Méniel, 1984 ; 1992 ; 2001), où les sacrifices au sein, et en marge, des sanctuaires, ainsi que ceux réalisés en contextes funéraires, sont désormais bien connus pour le second âge du Fer. En dehors de ces cas intégrant des contextes dont le poids symbolique est avéré, il existe aussi des exemples d'inhumations d'Equidés dans des structures à la vocation domestique détournée (Arbogast *et al.*, 2002 p. 70 ; Malrain, Matteredne, Méniel 2002, p. 116 et 117), pour lesquels l'interprétation est toujours délicate lorsque la cause du décès est indétectable. En effet, si des animaux ont été simplement rejetés, d'autres ont pu faire l'objet d'attentions particulières, ou ont parfois partagé ces espaces détournés avec des défunts aux dépôts plus ou moins soignés. Jusqu'à présent, ces « dépôts » équestres en contexte domestique n'étaient pas encore documentés pour les périodes antérieures au V^e siècle av. J.-C.

En conclusion, nous pensons que l'enclos structure 16 matérialise la périphérie d'une occupation spécifique, peut-être attribuable au Bronze final. L'occupation principale, qui se rapporte au premier âge du Fer, est probablement cohérente. Il s'agit d'un espace villageois matérialisé à travers les trois bâtiments aux plans très bien marqués (A, B, C), par ce que nous avons nommé l'accès D, par la fosse 62 et par la fameuse structure 4. Cette fosse très particulière dont la fonction est probablement liée au collectage de l'eau de pente a aussi livré les restes d'un Equidé. Sa présence dans cette fosse pourrait relever d'une préoccupation sanitaire, mais paraît plutôt opportuniste, puisque la décomposition était probablement bien avancée lorsque l'animal a été recouvert. Elle conjugue peut-être aussi différents aspects, au sein d'un spectre qui s'étend de la gestion du déchet au domaine symbolique, en passant par l'attachement sentimental.

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement Jean-Christophe Bats, Hélène Martin et Pierre-Yves Milcent, pour leurs relectures et leurs conseils attentifs.

Bibliographie

ARBOGAST R.-M., CLAVEL B., LEPETZ S., MÉNIEL P., YVINEC J.-H. 2002. - *Archéologie du Cheval*, éd. Errance, Paris, 128 p.

BAIGL J.-P., BAYEN É., GOMEZ DE SOTO J., KÉROUANTON I., POIRIER P. 1999. - Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente). Un établissement rural du premier âge du Fer, *Aquitania*, XVI, p. 31-91.

BARBIER P. 1996. - *Contournement de Chauvigny*, DFS de Sauvetage urgent, SRA Poitou-Charentes, 75 p.

BOURGUIGNON L., SELLAMI F., DELOZE V., SELLIER-SEGARD N., BEYRIES S., EMERY BARBIER A. 2002. - L'habitat moustérien de « La Folie » (Poitiers, Vienne) : synthèse des premiers résultats, *Paléo*, n° 14, p. 29-48.

BRAVARD J.-P., SALVADOR P.-G. 1999. - Géomorphologie et sédimentologie des plaines alluviales, in : FERDIÈRE A. (Dir.), *La géologie les sciences de la terre*, Collection « Archéologiques », éd. Errance, p. 57-92.

CHABANNE J.-P., PAUTREAU J.-P. 1986. - Un habitat de hauteur du premier âge du Fer à Béruges (Vienne), *Actes du VIII^e colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne*, Angoulême, Aquitania supplément, pp. 59-72.

GOMEZ DE SOTO J. 1996. - *Grotte des Perrats à Agris (Charente) 1981-1994*, Dossier du Pays Chauvinois n° 4, 139 p.

GRUET M., ROUSSOT-LAROQUE J., BURNEZ C. 1997. - *L'Âge du Bronze dans la grotte de Rancogne (Charente)*, Antiquité Nationales, Mémoire 3, 219 p.

GUILAINE J., COULAROU J., BRIOIS F. 1995. - Fosses appareillées du Chalcolithique languedocien, in : CHENORKIAN R. (Dir.), *L'Homme méditerranéen*, éd. Université de Provence, p. 351-357.

MALRAIN F., MATTERNE V., MÉNIEL P. 2002. - *Les paysans gaulois (III^e siècle - 52 av. J.-C.)*, éd. Errance - Inrap, 236 p.

MÉNIEL P. 1984. - Contribution à l'histoire de l'élevage en Picardie du Néolithique à la fin de l'âge du Fer, *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial, p. 3-57.

MÉNIEL P. 1992. - *Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois*, éd. Errance, Paris, 150 p.

MÉNIEL P. 2001. - Les traitements spécifiques réservés au cheval, in : BRUN P. (Dir.), *Le cheval symbole de pouvoirs dans l'Europe préhistorique*, Catalogue d'exposition, p. 73-77.

PAUTREAU J.-P. 1976. - Le Camp Allaric, commune d'Aslonnes (Vienne), Premiers résultats, *L'Anthropologie*, t. 80, n° 3, pp. 389-430.

PAUTREAU J.-P. 1981. - Les habitats du premier âge du Fer en Poitou. Découvertes récentes, *Les structures d'habitat à l'Âge du Fer en Europe tempérée. L'évolution de l'habitat en Berry*, Actes du colloque de Châteauroux, Bouges-le-Château, Levroux, les 27, 28 et 29 octobre 1978, éd. du CNRS, p. 105-112.

PAUTREAU J.-P. 1982. - L'habitat protohistorique du Coteau de Montigné à Coulon (Deux-Sèvres), Travaux 1981 - 1982, *Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres*, t. XV, n° 2-3, p. 101-115.

SIMONIN D., THIBAUT A. 1988. - La fosse du premier âge du Fer de Fleury-les-Aubrais (Loiret), *Revue Archéologique du Loiret*, n° 14, p. 37-54.

TCHÉRÉMISSINOFF Y., BRAGUIER S., CONVERTINI F., DELOZE V., FOUÉRE P., MIALHE V., RANCHÉ C., SALANOVA L. 2001. - *LA FOLIE, occupations néolithique et protohistoriques*, AFAN Grand-Sud-Ouest, SRA Poitou-Charentes, Communauté d'Agglomération de Poitiers, 113 p.

TCHÉRÉMISSINOFF Y., FOUÉRE P., SALANOVA L. 2000. - La sépulture campaniforme de « La Folie » (Poitiers, Vienne) : Présentation préliminaire, *INTERNEO 3-2000, Journée d'information du 2 décembre 2000 à Paris*, Association pour les Etudes interrégionales sur le Néolithique (INTERNEO), Paris, p. 161-167.